



Chanteloup-en-Brie, le 26 avril 2017

NOTE D'INFORMATION

DOSSIERS D'INSCRIPTION POUR LA RENTREE SCOLAIRE 2017-2018

Madame, Monsieur,

Comme chaque année, une inscription administrative est obligatoire pour que votre enfant puisse accéder aux activités Restauration scolaire-Périscolaire-Extrascolaire.

Vous pouvez retirer dès à présent le dossier d'inscription sur l'un des lieux suivants :

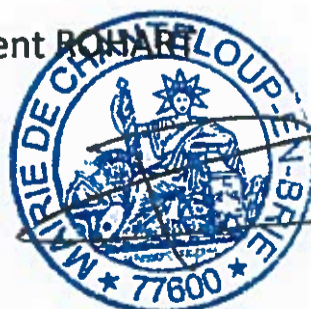
- En Mairie, 1 place Antoinette Chocq
Au bureau du Service des Affaires Scolaires
- A la Ferme du Pavillon, 19 route de la Ferme du Pavillon
Au bureau du Service Enfance-Jeunesse

ATTENTION :

**LE DOSSIER D'INSCRIPTION DEVRA ETRE COMPLET ET DEPOSE UNIQUEMENT
AU BUREAU DU SERVICE ENFANCE-JEUNESSE AU PLUS TARD LE 31 MAI 2017.
A CET EFFET, LE BUREAU RESTERA OUVERT TOUS LES JOURS JUSQUE 19h (sauf mercredi).**

Vous remerciant par avance pour votre compréhension,

Laurent ROCHART



Responsable du service Enfance-Jeunesse